

**FIDA****FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE****Conseil d'administration - Soixante-dix-septième session**

Rome, 10-11 décembre 2002

**RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT****Ressources disponibles pour engagement**

1. Les annexes I et II ont pour objet de renseigner le Conseil d'administration sur les ressources engageables au titre du Programme ordinaire du FIDA au 30 septembre 2002.
2. Il apparaît à l'annexe I que, aux taux de change du 30 septembre 2002, les ressources nettes disponibles pour engagement étaient égales à zéro au 30 septembre 2002.
3. L'annexe II donne l'état détaillé au 30 septembre 2002 des contributions d'États membres spécifiquement exclues des ressources engageables.
4. Il est porté à la connaissance du Conseil d'administration qu'après le 30 septembre 2002, un montant total de 3,5 millions de USD a été versé par la Jamahiriya arabe libyenne. Ce montant, auquel s'ajoute 1,0 million de USD déjà versé en septembre 2002, correspond aux contributions à la troisième reconstitution, exigibles et considérées comme provisionnées. Un montant total de 1,2 million de USD a été versé par le Nigéria à titre de paiement partiel du solde de ses contributions exigibles à la troisième reconstitution. De ce fait, le Nigéria n'est plus en situation d'exclusion au 31 octobre 2002. Les ressources supplémentaires engageables résultant de ces paiements s'élèvent à 6,5 millions de USD.
5. L'annexe III détaille les montants des prêts et des dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session en avril 2002 et à sa soixante-seizième session en septembre 2002.
6. L'annexe IV donne des précisions sur les prêts et les dons soumis à la présente session du Conseil d'administration, qui s'élèvent à approximativement 143,9 millions de droits de tirage spéciaux (DTS). Aux taux de change en vigueur au 30 septembre 2002, ces prêts et ces dons se chiffrent à quelque 190,4 millions de USD.



7. Afin de donner au Conseil des informations à jour sur la situation des ressources du Fonds, l'annexe V présente des estimations jusqu'à fin 2002. On a calculé que les rentrées nettes prévues d'octobre à décembre 2002 se monteront à 102,3 millions de USD au total. Conformément aux procédures régissant le pouvoir d'engagement anticipé (PEA), ces rentrées serviront à couvrir le montant autorisé du PEA à ce jour.

8. L'annexe V indique aussi les ressources engagées au titre du PEA et leur utilisation en 2002. Elle contient une analyse plus poussée des flux nets durant la période d'utilisation du PEA, comme l'avait demandé le Conseil d'administration à sa soixante-quinzième session.

9. Étant donné que les ressources disponibles pour engagement au 30 septembre 2002 ne sont pas suffisantes pour couvrir le montant prévu des prêts et des dons qui doivent être approuvés à la présente session du Conseil d'administration, on compte recourir au PEA, conformément aux dispositions du paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV du Conseil des gouverneurs et comme recommandé au paragraphe 14 ci-après.

### **Le pouvoir d'engagement anticipé et son plafond**

10. À sa vingtième session tenue en février 1997, le Conseil des gouverneurs a autorisé le recours au PEA dont le principal objet est de compenser au moment de l'approbation de prêts et de dons les déficits de ressources engageables qui peuvent apparaître au cours d'une année du fait de retards dans le versement des contributions, de la volatilité du produit des placements et/ou de retard dans les paiements et remboursements au titre de prêts octroyés par le Fonds.

11. Lorsque le dispositif du PEA a été adopté pour la quatrième reconstitution, le montant qui pouvait être engagé par ce moyen durant cette période de reconstitution a été plafonné à 450 millions de USD, ce qui équivalait à trois années de rentrées de prêts à l'époque.

12. En vertu de la résolution 119/XXIV relative à la cinquième reconstitution des ressources adoptée le 31 juillet 2000, le PEA a été prorogé d'un an à compter de la fin de la période de la cinquième reconstitution, c'est-à-dire jusqu'au 19 février 2005. Il appartient au Conseil d'administration d'établir le niveau cumulatif des ressources disponibles au titre du PEA.

13. Les modalités d'utilisation du PEA durant la période de la cinquième reconstitution, qui va du 20 février 2001 au 19 février 2004, sont définies dans le document GC 24/Res.119/XXIV/Rev.1. Elles habilite le Conseil d'administration à décider quel doit être le montant maximum disponible au titre du PEA durant la période de reconstitution. Bien que le Conseil d'administration n'ait pas pris de décision formelle à cet égard, l'hypothèse retenue pour le plafond du PEA est de se fonder sur celui de la quatrième reconstitution, c'est-à-dire sur l'équivalent de trois années de rentrées. Sur la base des estimations des rentrées de prêts, le plafond serait d'environ 540,0 millions de USD. Comme on peut le voir à l'annexe V, le montant du PEA reporté au 30 septembre 2002 se chiffre à 209,6 millions de USD. Compte tenu des prêts et dons soumis à la présente session du Conseil d'administration pour approbation, qui se chiffrent au total à 190,4 millions de USD, et des rentrées de fonds prévues jusqu'à fin 2002 le montant à reporter au titre du PEA sera de 298,0 millions au 31 décembre 2002, au lieu de 299,0 millions de USD comme il était prévu dans le programme de travail et budget administratif pour 2002 (EB 2001/74/R.7/Rev.1). Le chiffre final dépendra évidemment des rentrées nettes reçues d'ici à la fin de l'exercice, et notamment des contributions à la reconstitution.



## Recommandation

14. Compte tenu de la situation des ressources au 30 septembre 2002, le Conseil d'administration est invité à approuver le recours au PEA, comme suit:

“Le Conseil d'administration, conformément au paragraphe III.17 de la résolution 119/XXIV adoptée par le Conseil des gouverneurs, constatant un déficit de ressources actuellement estimé à 190,4 millions de USD, du fait que les ressources engageables sont égales à zéro et que les prêts et dons soumis pour approbation se montent à 190,4 millions de USD, approuve le recours au PEA à hauteur d'un montant additionnel de 190,4 millions de USD et autorise en conséquence le Président à conclure les accords correspondant aux prêts et aux dons approuvés par le Conseil d'administration à sa soixante-dix-septième session en décembre 2002. En outre, le Conseil d'administration prie le Président de lui faire rapport à sa prochaine session et aux sessions suivantes sur le recours au PEA et sur les ressources disponibles pour engagement.”



## ÉTAT DES RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT AU 30 SEPTEMBRE 2002

(en milliers de USD)

<b>Avoirs en monnaies librement convertibles</b>		
Espèces	333 572	
Placements	2 059 725	
Billets à ordre – États membres	287 748	
Autres sommes à recevoir	<u>124 357</u>	<b><u>2 805 402</u></b>
<b>À déduire</b>		
Sommes à payer et obligations échues		(490 853)
Réserve générale		(95 000)
Prêts entrés en vigueur non décaissés	(1 704 011)	
Prêts approuvés, signés mais non encore entrés en vigueur	(368 634)	
Dons non décaissés	<u>(44 039)</u>	(2 116 684)
Tirages sur des billets à ordre qui n'ont pas été réglés (voir annexe II)		(104 814)
		<b><u>(2 807 351)</u></b>
<b>Ressources disponibles pour engagement</b>		<b>(1 949)</b>
<b>À déduire</b>		
Prêts non encore signés		(189 674)
Dons non encore signés		<u>(18 021)</u>
<b>Ressources nettes disponibles pour engagement avant recours au PEA</b>		<b><u>(209 644)</u></b>
<b>PEA à reporter au 1<sup>er</sup> janvier 2002</b>	<b>153 691</b>	
<b>PEA approuvé à la soixante-quinzième session</b>	<b>106 200</b>	
<b>PEA approuvé à la soixante-seizième session</b>	<b><u>105 700</u></b>	<b>365 591</b>
<b>À déduire:</b>		
Recours au PEA annulé à ce jour en 2002		<b><u>(155 947)</u></b>
<b>PEA à reporter</b>		<b><u>209 644</u></b>
<b>Ressources nettes disponibles pour engagement</b>		<b><u>0</u></b>

**RESSOURCES DISPONIBLES POUR ENGAGEMENT AU TITRE DU  
 PROGRAMME ORDINAIRE DU FIDA  
 AU 30 SEPTEMBRE 2002**

Montants spécifiquement exclus  
 (en milliers de USD)

**Programme ordinaire du FIDA**

**Tirages sur des billets à ordre au titre des  
 contributions initiales qui n'ont pas été réglés**

Iran	29 358	
Iraq	<u>13 717</u>	
		43 075

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la  
 première reconstitution qui n'ont pas été réglés**

Iraq	31 099	
Qatar	<u>7 017</u>	
		38 116

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la  
 deuxième reconstitution qui n'ont pas été réglés**

Qatar	5 000	
Mauritanie	<u>2</u>	
		5 002

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la  
 troisième reconstitution qui n'ont pas été réglés**

Corée, R.P.D.	600	
Jamahiriya arabe libyenne	15 031	
Mauritanie	25	
Nigéria	<u>2 955</u>	
		18 611

**Programme spécial pour les pays de  
 l'Afrique subsaharienne touchés par la  
 sécheresse et la désertification**

**Tirages sur des billets à ordre au titre de la  
 première phase qui n'ont pas été réglés**

Mauritanie		<u>10</u>
------------	--	-----------

**Total des montants spécifiquement exclus**

**104 814**

**ANNEXE III**

**PRÊTS ET DONS APPROUVÉS AUX SOIXANTE-QUINZIÈME ET  
SOIXANTE-SEIZIÈME SESSIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2002**

<b>PRÊTS</b>				
<b>SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION</b>				
<b>Pays</b>	<b>Date d'approbation par le Conseil d'administration</b>	<b>N° du prêt</b>	<b>Titre</b>	<b>Équivalent en DTS</b>
Cameroun	23 04 2002	583-CM	Projet d'appui au développement communautaire	9 500 000
Égypte	23 04 2002	582-EG	Projet de développement rural dans la région de Noubaria Ouest	14 600 000
Érythrée	23 04 2002	584-ER	Projet de développement de l'agriculture et de l'élevage dans la région de Gash Barka	8 100 000
Haïti	23 04 2002	587-HT	Programme d'appui aux initiatives productives en milieu rural	17 400 000
Inde	23 04 2002	585-IN	Programme d'autonomisation et de promotion des moyens de subsistance des populations tribales de l'Orissa	16 050 000
Laos	23 04 2002	586-LA	Projet d'appui aux initiatives communautaires dans la province d'Oudomxai	10 800 000
<b>Sous-total</b>				<b>76 450 000</b>
<b>SOIXANTE-SEIZIÈME SESSION</b>				
<b>Pays</b>	<b>Date d'approbation par le Conseil d'administration</b>	<b>N° du prêt</b>	<b>Titre</b>	<b>Équivalent en DTS</b>
Ghana	05 09 2002	588-GH	Projet en faveur des petites entreprises rurales – Phase II	8 500 000
Guinée	05 09 2002	589-GN	Projet de développement agricole durable en Guinée forestière	9 400 000
Mauritanie	05 09 2002	590-MR	Projet d'amélioration des cultures de décrue à Maghama - Phase II	7 600 000
Mongolie	05 09 2002	592-MN	Programme de réduction de la pauvreté rurale	11 200 000
Tunisie	05 09 2002	593-TN	Programme de développement agropastoral et de promotion des initiatives locales pour le Sud-Est	14 100 000
Ouganda	05 09 2002	591-UG	Programme relatif aux services financiers ruraux	13 900 000
Yémen	05 09 2002	594-YE	Projet de développement rural participatif dans la région de Dhamar	10 900 000
<b>Sous-total</b>				<b>75 600 000</b>
<b>Total prêts approuvés par le Conseil d'administration à ce jour en 2002</b>				<b>152 050 000</b>

**ANNEXE III**

<b>DONS</b>			
<b>SOIXANTE-QUINZIÈME SESSION</b>			
<b>Institution/pays</b>	<b>Titre</b>	<b>N° du DAT</b>	<b>Équivalent en DTS</b>
CLD	Don au Mécanisme mondial de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (CLD) pour appuyer l'élaboration et la mise en oeuvre de programmes d'action et d'initiatives connexes – Deuxième tranche	581-GM	1 002 478
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)	Programme de gestion des ressources marines dans la mer Rouge	579-FAO	801 982
FAO	Projet pilote de réseau de savoirs intéressant le monde rural en Afrique de l'Est	580-FAO	1 202 974
Centre international de recherche agricole dans les zones arides (ICARDA)	Renforcement de la sécurité alimentaire dans la région de la vallée du Nil et de la mer Rouge: Mise au point et diffusion de technologies destinées à la production durable de céréales et de légumineuses vivrières d'hiver	578-ICARDA	938 319
Centre de recherche pour le développement international (CRDI)	Programme de mise en réseau électronique de projets ruraux en Asie et dans le Pacifique (ENRAP) – Phase II	582-IDRC	801 982
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA)	Programme d'appui aux microentreprises rurales en Amérique latine et aux Caraïbes (PROMER) – Phase II	584-IICA	470 764
Réseau international de méthodologie de recherche sur les systèmes d'exploitation agricole (RIMISP)	Réseau FIDAMERICA – Phase III	583-RIMISP	732 210
<b>Sous-total</b>			<b>5 950 709</b>
<b>SOIXANTE-SEIZIÈME SESSION</b>			
<b>Institution/pays</b>	<b>Titre</b>	<b>N° du DAT</b>	<b>Équivalent en DTS</b>
Centre international d'agriculture tropicale (CIAT)	Programme de développement agricole intégré des hautes terres au moyen d'approches participatives en Chine, au Laos et au Viet Nam	607-CIAT	1 100 887
Gaza et Cisjordanie	Projet de relèvement et de développement à Gaza et en Cisjordanie	610-GAZA	2 277 697
Institut international de recherche sur le bétail (ILRI)	Programme de santé des petits ruminants – amélioration des moyens de subsistance et des débouchés des agriculteurs pauvres au Proche-Orient et en Afrique du Nord	608-ILRI	835 155
Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté	Don d'assistance technique en faveur de la Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté à l'appui de ses programmes, activités et services globaux	609-PCEHP	455 539
<b>Sous-total</b>			<b>4 669 278</b>
<b>Total dons approuvés par le Conseil d'administration à ce jour en 2002</b>			<b>10 619 987</b>
<b>Total prêts et dons approuvés par le Conseil d'administration à ce jour en 2002</b>			<b>162 669 987*</b>

\* Équivalant à quelque 211,9 millions de USD aux taux de change en vigueur aux 31 mars et 26 août 2002 pour la soixante-quinzième et la soixante-seizième session, respectivement.

**PROPOSITIONS DE PRÊTS ET DE DONS PRÉSENTÉES À LA  
SOIXANTE-DIX-SEPTIÈME SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
POUR APPROBATION**

<b>PRÊTS PROPOSÉS</b>			
<b>Pays</b>	<b>Nom du projet</b>	<b>Équivalent en USD <sup>1</sup></b>	<b>Équivalent en DTS <sup>1</sup></b>
Chine	Programme de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté dans le Ningxia et le Shanxi	28 600 000	21 622 602
Comores	Programme national en faveur du développement humain durable	15 000 000	11 340 526
Djibouti	Projet de développement du microfinancement et de la microentreprise	3 500 000	2 646 123
République dominicaine	Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables de la région frontalière	14 000 000	10 584 491
Égypte	Projet de gestion des ressources du Matrouh (MRMP) Phase II	12 700 000	9 601 645
Indonésie	Programme d'autonomisation des communautés locales à Kalimantan Est	19 960 000	15 090 459
Kenya	Projet pilote de gestion des ressources naturelles dans le secteur est du Mont Kenya	16 800 000	12 701 389
Niger	Projet de promotion de l'initiative locale d'Aguié	10 000 000	7 560 350
Nigéria	Projet de gestion communautaire des ressources naturelles – Delta du Niger	15 000 000	11 340 526
Pérou	Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale	16 000 000	12 096 561
Rwanda	Projet de développement des cultures de rapport et d'exportation sur les petites exploitations	16 269 087	12 300 000
Syrie	Projet de développement agricole dans la région d'Idleb	17 591 777	13 300 000
<b>Sous-total</b>		<b>185 420 864</b>	<b>140 184 672</b>
<b>DONS PROPOSÉS</b>			
<b>Nom</b>			<b>DTS (Équivalent) <sup>1</sup></b>
Institut international de recherches sur le riz (IRRI)/Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT)/Institut international de recherche sur les cultures des zones tropicales semi-arides (ICRISAT)	Accélération de l'adoption de techniques propres à améliorer les moyens d'existence des ruraux dans les zones d'agriculture pluviale dans l'est de la plaine du Gange	1 500 000	1 134 053
Don d'assistance technique au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS)	Programme FIDAFRIQUE II: création d'un réseau régional d'information en Afrique de l'Ouest et du Centre	1 500 000	1 134 053
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI)	Autonomisation des ruraux pauvres sur fond d'instabilité politique dans la région Proche-Orient et Afrique du Nord	931 000	703 868
Institut international d'agriculture tropicale (IITA)	Programme de mise au point et d'application de techniques durables de lutte contre les ravageurs et les maladies du manioc en Afrique subsaharienne	1 000 000	756 035
<b>Sous-total</b>		<b>4 931 000</b>	<b>3 728 009</b>
<b>Total</b>		<b>190 351 864</b>	<b>143 912 681</b>

<sup>1</sup> Calculé au taux de conversion USD/DTS du 30 septembre 2002, soit 1,32269, sur la base des montants effectifs et estimatifs exprimés en DTS pour les prêts déjà négociés et en cours de négociation, et des montants en USD pour les dons.

<b>MONTANTS EFFECTIFS 2001, MONTANTS EFFECTIFS 2002 (NEUF PREMIERS MOIS) ET PRÉVISIONNELS JUSQU'À LA FIN DE L'ANNÉE</b>			
	(millions de USD)		
	<b>2001 Effectifs avril à décembre</b>	<b>2002 Effectifs janvier à septembre</b>	<b>2002 Estimatifs octobre à décembre</b>
<b>1) Ressources disponibles en début de période</b>	<b>15,0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Prêts et dons proposés (EB 72/73/74)	420,1	-	-
Prêts et dons proposés (EB 75/76)		211,9	190,4
<b>2) Recours au PEA approuvé par le Conseil d'administration</b>	<b>375,5</b>	<b>211,9</b>	<b>190,4</b>
<b>Analyses des flux</b>			
Rentrées de prêts	127,0	122,7	42,3
Annulation de prêts	29,1	9,5	40,5
Contributions des membres	124,4	83,4	26,5
Produit des placements (perte)	17,6	(11,1)	25,4
	298,1	204,5	134,7
Dépenses administratives, ASMC, PTS	(38,5)	(36,8)	(17,4)
Dépenses MFDP	-	(6,7)	(19,8)
Transferts pour l'Initiative PPTE	(4,0)	(14,0)	-
	(42,5)	(57,5)	(37,2)
Variations nettes dues aux fluctuations des taux de change	(7,8)	6,1	-
Libération de contributions exclues	9,8	5,4	4,8
	2,0	11,5	4,8
<b>3) Total des flux nets</b>	<b>257,6</b>	<b>158,5</b>	<b>102,3</b>
<b>4) Engagements au titre de prêts et de dons <sup>2</sup></b>	<b>(426,3)</b>	<b>(214,5)</b>	<b>190,7</b>
<b>5) Montant du PEA couvert durant la période</b>	<b>(221,8)</b>	<b>(155,9)</b>	<b>(102,0)</b>
<b>Ressources disponibles en fin de période(=1)+2)+3)-4)-5))</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>PEA reporté</b>			
73 <sup>e</sup> Conseil d'administration	-		
74 <sup>e</sup> Conseil d'administration	153,7	-	-
75 <sup>e</sup> Conseil d'administration	-	103,9	1,9
76 <sup>e</sup> Conseil d'administration		105,7	105,7
Sous-total	153,7	209,6	107,6
77 <sup>e</sup> Conseil d'administration	-	-	190,4
<b>6) Total (=2)-5)+6) période précédente)</b>	<b>153,7</b>	<b>209,6</b>	<b>298,0</b>

Notes:

ASMC	=	Assurance-maladie après cessation de service
PPTE	=	Pays pauvres très endettés
MFDP	=	Mécanisme de financement du développement des programmes
PTS	=	Programme de transformation stratégique

<sup>2</sup> Y compris les dons approuvés directement par le Président.

